



Demande de laide de conseille

Par **jwcwmb**, le **15/04/2009** à **02:01**

Bonjour, je suis avec ma concubine,(bientot ma femme) depuis 4 ans et elle a un enfant de 4ans et demis quon eleve comme un couple classique mais l'ex marie n arret pas de ns arceler au tel propos racial et injure et de me rabacher de me la fermer car je suis pas le "pere" et quil ferai tous pour ns pourrir notre vie car il a juste un droit de visite et hebergement 1 we sur deux (qu il vient pas tjr) et moitier des vacance scolaire.

Lex mari menace de recourir a la JAF pour avoir la garde alterne ou meme totale de lenfant , davoir plus lenfant pour aussi que je nest pas de droit sur lenfant car lex dit que je luis prend sa place ..(en attendant cest lui qui a mis dehor devan la porte ma future femme enceinte de lenfant quon aient en traint delever en bon pere et mered e famille) sa serai plus facile encore si lex venat pas ns mnacée . on se crase de peur de perdre "notre fille" on c pas quoi faire car ma futur femme a peur de son ex et moi peut rien faire car je suis pas le pere biologique .Puis je a voir des droit ,des conseille pour mon cas suite au menace du pere(l'ex) ?? et quelle est mon staut dapres la loi merci aimerai juste avoir une vie paisible pour le bien de lenfant et on a peur pour son equilibre elle est entre deux lenfant nause meme pas me parler lorqsque elle est chez son pere biologique terroriser part celui ci la pauvre alors quon a une tres grande complicitée comme un pere et son enfant si lex pouvait nous laisser tranquille

Par **maximus_old**, le **15/04/2009** à **09:22**

bonjour,
si effectivement il "vous pourrie" la vie, vaudra mieux finir par en parler a quelqu'un. juge, mediateur ou autres, afin de connaitre les recours possibles.
Sachez qu'il existe des consultations d'avocats gratuit (surement dans votre ville) pour répondre a vos premières questions.

cordialement
jl